

MONTBÉLIARD société

« Militante paysanne, pas délinquante »

Mobilisation jeudi à Montbéliard pour soutenir la paysanne militante de Grand'Combe-des-Bois, Dominique Henry, poursuivie devant le tribunal.

« Dominique n'a pas à être traitée comme une criminelle parce qu'elle a défendu les consommateurs, les emplois et une agriculture paysanne respectueuse des hommes, des animaux et de l'environnement ». Avant procès, associations, syndicats, parlementaires, citoyens aiguisent leur plaidoyer.

Ils plaident pour Dominique Henry, 60 ans, enfant du pays de Montbéliard, paysanne du Haut-Doubs à la retraite et militante syndicaliste à la Confédération pay-

sanne condamnée en 2015 à une peine d'amende avec sursis pour avoir participé au démontage d'une salle de traite à « la ferme des 1 000 vaches » dans la Somme (lire également en dernière page).

À l'époque, Dominique Henry a refusé un prélèvement d'ADN. « Parce que je ne suis pas une criminelle. Qu'une action syndicale assumée, non violente et pour le bien commun, ne justifie par un tel prélèvement et l'inscription pendant 40 ans dans un fichier national ». En mai dernier, les gendarmes sont revenus à la charge et se sont vu opposer la même fin de non-recevoir. Dominique Henry refuse « catégoriquement » de donner son empreinte génétique, s'oppose « fermement » au fichage des militants. Le jeudi 12 janvier, à 14 h, elle est poursuivie devant le tribunal correctionnel de Montbéliard pour « refus de se soumettre au prélèvement biologique destiné à l'identification de son empreinte génétique ».

Parallèlement, un collectif d'organisations politiques et syndicales et d'associations se mobilise pour soutenir Dominique Henry, tandis qu'une pétition est en ligne. Orchestrée par la Confédération paysanne, une journée d'actions



« Ce combat, je ne le mène pas pour moi mais pour l'ensemble des militants. En prenant leur ADN et en les fichant, on les assimile à des délinquants. Insupportable », tonne Dominique Henry. Photo Lionel VADAM

« Ai-je découpé mon mari en morceaux pour que mon empreinte génétique soit fichée ? Non. »

Dominique Henry, paysanne militante

est programmée le 12 janvier au Jules-Verne à Montbéliard. Avec dès 10 h, les interventions de Dominique Henry, Pierre Darlu, généticien et directeur émérite au CNRS, Charles Piaget, militant des LIP, Laurent Pinatel, porte-pa-

role de la Confédération paysanne, etc. À 13 h 30, un cortège accompagnera Dominique Henry au tribunal. Parallèlement, un débat se tiendra, dès 14 h 30, toujours au Jules Verne, sur le thème « quels sont les risques de restructuration

de l'élevage laitier en France, en quoi le modèle du Comté constitue une alternative », avec André Pflimlin, ancien chercheur à l'institut de l'élevage et des acteurs de la filière Comté.

Françoise JEANPARIS

BELFORT Faits divers

Chute mortelle par défenestration



Il était un peu plus de 15 h 20 hier lorsque le drame s'est produit rue de Budapest. Photo Xavier GORAU

Pompiers et policiers sont intervenus hier lundi peu après 15 h 20, rue de Budapest à Belfort. Un homme, âgé de 72 ans venait de se défenestrer depuis le 5^e étage de son habitation. Le septuagénaire a fait une chute de plusieurs mètres avant de heurter violemment le sol. Les manœuvres de réanimation sont

restées vaines.

Selon les premiers éléments de l'enquête de police, l'homme se savait condamné par la maladie. Il avait fait part de son souhait de mettre fin à ses jours, à son épouse. Cette dernière était présente dans l'appartement familial au moment des faits.

C.L.

MONTBÉLIARD Les meilleures excuses

L'exhibitionniste se montrait depuis son balcon

Il y a des spectacles dont les habitantes se passeraient bien : la vue d'un homme complètement nu sur son balcon par exemple (NDLR : sauf si c'est George Clooney).

Dans une des artères les plus passantes de la cité des Princes, rue de Belfort, un exhibitionniste a sévi à l'automne dernier. Une femme de ménage et une commerçante en ont fait les frais.

Dès qu'elles arrivaient sur le lieu de travail, Monsieur, 47 ans, se montrait dans le plus simple appareil au deuxième étage de son immeuble. Ou il déboutonnait sa braguette, en montrant son membre en montant sur un tabouret afin que celles-ci puissent le voir. Parfois, quand il faisait trop froid, l'exhibitionniste gardait son t-shirt.

« Il me guette. Il se masturbe. Souvent, il est en érection », précisait une victime horrifiée, écoeuvée. Impossible de prendre le quadragénaire en flagrant

délit. Dès qu'il voyait les policiers arriver, il refermait sa fenêtre. Seulement, après plusieurs plaintes déposées, l'homme a dû s'expliquer au commissariat.

« C'est bien que vous m'ayez attrapé. Je faisais une fixation sur ces deux femmes. Je leur ai montré mon sexe une dizaine de fois ». D'ajouter : « Je faisais ça tôt le matin et jamais devant

des enfants (NDLR : heureusement).

Autre excuse : le chômage, l'absence de petite amie « depuis longtemps » (sic) et, de facto, de relations intimes. Convoqué en justice (NDLR : en avril prochain), le Montbéliardais ne devra pas oublier une chose : se vêtir de la tête aux pieds.

A.L.

FAITS ET MÉFAITS

FROIDECONCHE

La commune en partie privée d'eau

« La nappe phréatique est au plus bas. Le puits de captage est pratiquement en surface », expliquait ce lundi soir Eric Petitjean, le maire de Froideconche alors que la préfecture de Haute-Saône relayait une décision de l'ARS (Agence régionale de santé) signalant la mauvaise qualité de l'eau sur le réseau de distribution de la Lie aux Moines. « Ce sont environ 80 foyers qui sont touchés », précisait, hier soir le maire de Froideconche qui note que le captage sur ce réseau est délicat « depuis quelques jours ».

Depuis ce lundi une distribution d'eau potable a été mise en place pour les familles concernées. Elle se poursuivra tant que nécessaire.

O.B.